

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 6 MARS 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2017;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de Mme Stéphanie Trudel et M. Steve St-Laurent pour le 165, rue de la Grotte afin de régulariser l'implantation de certaines constructions;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Simon Nadeau pour le 631, avenue Létourneau afin de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires;
 - 4.3 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'achat de deux réservoirs pour l'Aéroport Magny;
 - 4.4 Formation d'un comité d'analyse concernant l'offre de service du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER);
 - 4.5 Acceptation d'une offre de services professionnels en architecture de la firme MLS pour la préparation d'un appel d'offres pour la réfection de la toiture de la maison de la culture;
 - 4.6 Régularisation du dossier d'employé de monsieur Camil Langlois;
 - 4.7 Engagement d'un ingénieur municipal;
 - 4.8 Contrat pour l'acquisition de meubles de cuisine pour le Complexe sportif;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement n° 920 décrétant les travaux de conception, planification et construction de la passerelle Ulrick-Chérubin, et un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;
6. Dons et subventions :
 - 6.1 Demande de soutien financier de l'Orchestre symphonique régional de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - 6.2 Aide financière au Comité culturel d'Amos inc.
 - 6.3 Aide financière accordée à la Corporation de développement communautaire d'Amos;
 - 6.4 Demande d'aide financière de la Petite Boutique d'Amos;
7. Informations publiques;
 - 7.1 ;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.